

Il recommande l'augmentation des allocations pour les escortes des aveugles.

Le témoin continue son témoignage et il se retire.

M. Myers de l'*Amputatin Association* de Toronto, est appelé et interrogé.

Il remercie le comité de l'obligeance dont il a fait preuve envers les délégués de l'*Amputation Association* dans une occasion précédente.

Il fait allusion à la recommandation contenue dans la déposition du colonel Thompson comme quoi certaines allocations devraient être consenties pour le port et l'usure supplémentaire des vêtements chez les amputés.

Sur la recommandation du témoin, le président nomme un sous-comité afin de s'occuper de cette question.

Le Dr Chisholm, le Dr Ross, le Dr Sinclair et M. Caldwell, sont nommés membres du sous-comité pour conférer avec M. Dobbs, M. Myers et l'expert de la Commission des Pensions.

Le témoin, ayant fini son témoignage, il se retire.

M. Paton demande que les fonctionnaires de la Commission des Pensions aient l'occasion de faire une déclaration et le président promet qu'elle leur sera donnée à une réunion subséquente.

Le comité s'ajourne à une heure et demie de l'après-midi, et doit se réunir de nouveau à onze heures du matin, mercredi, le 9 juillet 1924.

J. P. DOYLE,
Greffier intérimaire du comité.

SALLE DE COMITÉ n° 436

MERCREDI, le 9 juillet 1924.

Le comité se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Jean J. Denis, le président.

Autres membres présents: MM. Arthurs, Black (Yukon), Brown, Caldwell, Clark, Clifford, Humphrey, Knox, Raymond, Robinson, Robichaud, Ross (Kingston), Shaw, Speakman, Wallace. 16.

Présents sur convocation: M. J.-A.-W. Paton, secrétaire du Bureau des Pensions.

M. Paton est rappelé et il fait une déclaration de la part de la Commission des Pensions touchant le témoignage de M. MacNeil.

Le colonel N.-F. Parkinson, sous-ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, donne l'explication de la méthode usitée dans le choix des examinateurs médicaux pour le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, et pour la Commission des Pensions.

Après avoir répondu à d'autres questions, M. Paton termine sa déposition et se retire.

M. C. Grant MacNeil déclare qu'il a des preuves documentaires à l'appui de la déposition qu'il a soumise et que M. Paton a prétendu être inexacte.

Le comité passe alors à la considération de la motion de M. Humphrey concernant la Commission des Pensions.

M. Arthurs propose, appuyé par M. Caldwell,

“Que cette résolution soit considérée à huis-clos.”

Adopté à l'unanimité.

Le président lit alors la résolution qui soulève une discussion.

Le comité s'ajourne à une heure et demie de l'après-midi et doit se réunir de nouveau, mardi, le 10 juillet, à onze heures de l'avant-midi.

J. P. DOYLE,
Greffier intérimaire du comité.